

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2211

Programmation de la Fête de la Musique 2016 - Attribution de subventions aux associations pour un montant total de 28 800 euros - Approbation de conventions types.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 4 JUILLET 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 7 JUILLET 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 27 JUIN 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 7 JUILLET 2016
DELIBERATION AFFICHEE LE : 13 JUILLET 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à Mme ROUX de BEZIEUX), M. BRAILLARD, Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), M. HAVARD (pouvoir à Mme BERRA), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. ROYER

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2211 - PROGRAMMATION DE LA FETE DE LA MUSIQUE 2016 -
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
POUR UN MONTANT TOTAL DE 28 800 EUROS -
APPROBATION DE CONVENTIONS TYPES. (DIRECTION
DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 juin 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Forte du double constat indiquant d'une part, que la Ville de Lyon est l'une des villes françaises les plus dynamiques après Paris pour la programmation de la Fête de la Musique (selon l'ADCEP, le coordinateur national 2015) et d'autre part, que cette programmation est mise en oeuvre avec un budget maîtrisé, se situant dans une fourchette basse par rapport aux grandes villes (selon un benchmark 2015 de la Direction des Evénements), la Ville de Lyon a proposé de renouveler cette année la Fête de la Musique, un 21 juin, dans son esprit originel. Ainsi ont été prévus des concerts de musiciens passionnés, amateurs ou professionnels, gratuits sur l'espace public. A cette occasion, la Ville de Lyon a aussi soutenu la création et l'accompagnement des talents émergents en voie de professionnalisation.

Comme chaque année, musiciens et chanteurs ont été encouragés par la Ville de Lyon à descendre dans la rue pour proposer à tous leur musique bénévolement. De nombreux lieux ont été investis par les artistes et le grand public, des plus classiques aux plus atypiques, toujours dans une volonté de célébrer la musique vivante.

Amateurs et professionnels ont permis au public de découvrir divers styles musicaux et de nouveaux talents dès la fin de matinée et ce, jusqu'à minuit pour le dispositif classique (01h00 pour l'Indie & Electro Boulevard). La journée a été consacrée à des scènes acoustiques sur un parcours de trente institutions ou lieux partenaires ainsi que des parcs et jardins, tandis que la soirée s'est ouverte sur des scènes amplifiées dans les neufs arrondissements de la ville.

Pour ce faire, la Ville de Lyon a présenté différents modes de soutien pour les artistes amateurs, les associations qui les supportent et les regroupements d'associations.

Considérant l'intérêt que présente l'activité de ces associations sur le plan culturel et événementiel, la Ville de Lyon a souhaité soutenir ces associations sur les plans administratifs, communicationnels et techniques. Le soutien financier alloué à ces associations leur permet de prendre essentiellement en charge une partie des besoins techniques nécessaires à certaines prestations musicales : son, lumière et régie.

La Ville de Lyon a proposé de coordonner les initiatives musicales en centralisant tous les concerts du 21 juin dans un programme commun. En outre, elle a offert un soutien aux groupes et porteurs de projet en apportant une aide technique.

Suite aux succès précédents, plus de 130 structures et 300 artistes ont souhaité participer à la Fête de la Musique 2016 et animer différents plateaux et espaces publics sur le territoire de la ville, en répondant à un appel à projets.

Ainsi, cette année, suite à la qualité des projets reçus et à leur grand nombre (particulièrement sur les musiques actuelles et musiques électroniques), plus de 120 projets ont été soutenus par la Ville de Lyon à l'occasion de la Fête de la Musique, dont 19 financièrement, ce qui a permis à plus de 300 artistes de se produire.

C'est dans ce cadre que :

- **Le Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes (CMTRA)** a proposé d'animer, en collaboration avec les associations Jazz(s)RA (plateforme des acteurs du jazz en Rhône-Alpes) et Tagada Tsoin Tsoin (antenne régionale du Printemps de Bourges), une scène Place Sathonay : le carrefour des inclassables (world, reggae, pop/rock, jazz). C'est une occasion unique de rendre visible les actions de repérages artistiques de ces réseaux régionaux auprès du public lyonnais, des professionnels du Pôle Métropolitain et plus largement, de la région Rhône-Alpes.

- **L'Association Radio Trait d'Union (RTU le Grand Mix, radio lyonnaise majeure en musiques actuelles)** a proposé d'animer une scène dans le Jardin des Chartreux : un rassemblement festif porté sur l'esthétisme du carnaval New Orleans avec de la musique live, de la danse et des ateliers participatifs pour le jeune public.

- **L'Association ZYVA** a proposé d'animer une scène musicale multi-genres agrémentée d'ateliers musicaux participatifs pour les enfants, place Louis Pradel. Zyva est un acteur majeur en Rhône-Alpes avec l'édition d'un magazine gratuit (Zyva Mag) tiré à 20 000 exemplaires depuis 2004 et dédié à la musique émergente, ainsi que l'organisation d'événements afin de promouvoir les jeunes talents de la région. Cette scène a donc permis de mettre en exergue le travail de repérage d'artistes sur Lyon et la région Rhône-Alpes.

- **L'Association Dubondub** a proposé de prendre en charge la programmation d'une scène dub au Jardin des Plantes. Dubondub est un collectif d'artistes formé en 2002 autour d'un « sound system » et proposant depuis lors les créations de ses artistes ainsi que des événements pour les mettre en avant.

- **Le Conservatoire à Rayonnement Régional** a proposé de porter une scène musicale pour fêter les 10 ans de son ensemble de percussions : OrKestrÂ Percussion avec une cinquantaine de percussionnistes anciens et actuels élèves, accompagné pour la première fois sur la Fête de la Musique des musiciens du conservatoire participant au LABO de musiques actuelles.

- **L'Association Réseau - Le Périscope** s'est associée avec le **Marché Gare** dans le cadre de leur nouvelle labélisation SMAC, la S2M pour prendre en charge une scène place Carnot dédiée à l'émergence en musiques actuelles avec une programmation riche et diversifiée qui représente les artistes émergents du territoire.

- **L'Association Maison pour tous – Salle des Rancy** a proposé d'animer une scène place Guichard avec des ateliers de pratique amateur de la Mpt et des partenaires associatifs du quartier, la finale du Kiwi Festival (tremplin musical réservé aux groupes non-professionnels de la région) et des groupes pop/rock.

- **L'Association Baila Connigo** a proposé la prise en charge de la programmation d'une scène place Bir Hakeim. Depuis plus de 10 ans, le Collectif de danses latinos organise de nombreuses manifestations pour faire danser le grand public sur les rythmes chaleureux et entraînants des musiques latines.

- **L'Association la Taverne Gutenberg**, a proposé d'animer un après-midi en musique, danse et peinture sur la place Simon Challande, avec un spectacle contemplatif puis participatif de Capoeira Painting accompagné d'un groupe de musique. La Taverne Gutenberg est un nouveau lieu situé rue de l'Épée, se définissant comme un laboratoire créatif comprenant un centre culturel, des ateliers d'artistes privés & partagés, ainsi qu'un café galerie.

- **L'Association Kraspek Myzik/Lerockepamort** (scène découverte rock) a proposé de prendre en charge la programmation d'une scène place de la Croix Rousse avec des artistes rock émergents de la scène locale, en lien avec la scène de proximité **Agend'Arts**.

- **L'Association M.P.A.** (Music Production Artistic International) a proposé d'animer sur la place Saint Paul une scène musicale variée autour des esthétiques pop, cirque et musique de guinée, électro brousse. M.P.A est une association très active dans le milieu du spectacle et de la musique depuis 1996 à Lyon et a proposé pour le 21 juin 2016 de mettre en avant les artistes de son réseau.

- **L'Association MJC Vieux Lyon** a proposé d'animer une scène place Saint Jean dans le 5^e arrondissement : rock, pop, folk, blues, metal, hip hop, electro, dub...

- **L'Association Orage Production** a proposé d'animer place Maréchal Lyautey une scène avec ses coups de cœurs rock & pop avec la plupart des groupes émergents chantant en français.

- **L'Association 69 – Culture / Future** a proposé deux nouvelles scènes « émergence live indie » et « labels électro lyonnais » dédiées à la création des jeunes talents locaux sur « l'Indie & Electro Boulevard » situé avenue Jean Jaurès à Gerland, site dédié aux musiques électroniques et actuelles. La scène « émergence live indie » a proposé les projets de groupes live de musique électronique, rock, rap et breakdance alors que la scène « labels électro lyonnais » a proposé de mettre en avant les artistes des labels de musique électronique locaux.

- **L'Association Forum Associatif Tous Ensemble (FATE)** a proposé la prise en charge d'une scène dans le Parc Aristide Briand (variété, rnb soul funk, world/reggae et rai). Le FATE est un collectif de plus d'une trentaine d'associations créé en 2001 qui a pour but de promouvoir la diversité culturelle et l'inter culturalité en mettant en lumière des interactions entre l'Afrique, les Caraïbes, les Amériques et l'Europe.

- **L'Association Rezo 1901, la MJC Espace des 4 vents et la SELGT** ont proposé la prise en charge de la programmation d'une scène place Belleville dans le 8^e arrondissement. Ces trois acteurs locaux de terrain ont proposé de façon mutualisée une scène intégrant les artistes issus de l'appel à projets Fête de la Musique, sur des styles musicaux variés.

- **L'Association Alliance 69** a proposé l'organisation d'une scène antillaise au Parc Roquette avec des concerts, djs, danseurs et nourriture traditionnels.

- **La MJC St Rambert** a proposé d'animer une scène dans le quartier du Vergoin afin de créer du lien avec et entre les habitants, animer l'espace public et valoriser les pratiques amateurs du quartier avec une scène ouverte aux habitants et groupes extérieurs.

- **L'Association LBS** a proposé un battle de breakdance itinérant « 69 invasion » pour les jeunes danseurs émergents. Le concept est de sélectionner les 16 meilleurs danseurs (Bboys / Bgirls) de Lyon qui se sont jugés entre eux tour après tour dans trois différents lieux : dans la cour de l'Hôtel de ville, au Vergoin, et sur la scène « émergence live indie » de Gerland. Le gagnant du battle s'est vu remporter un « prize money » et la possibilité d'intégrer le jury de battles à venir pour l'impliquer dans l'organisation et l'accompagner.

En raison de l'intérêt que présentent les activités des associations suscitées, je propose d'allouer un montant global de subventions de 28 800 euros et de valider les modèles de conventions (mixte et application) de subvention joints au rapport.

En 2015, par délibération n° 2015/1233 du 9 juillet 2015, un montant global de 18 900 € avait été alloué.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Événements ;

DELIBERE

1. Les subventions suivantes, pour un montant total de 28 800 euros, sont allouées aux associations ci-dessous :

Associations	Montant subvention en 2015	Montant subvention en 2016
Place Sathonay – CMTRA	--	1 800 €
Jardin des Chartreux – Radio Trait d'Union	--	1 000 €
Place Louis Pradel - ZYVA	1 000 €	1 000 €
Jardin des Plantes – Dubondub	--	500 €
Kiosk Confluence – Conservatoire à	4 500 €	3 000 €

Rayonnement Régional		
Place Carnot – Réseau – Le Péricope	2 500 €	2 000 €
Place Guichard – Maison Pour Tous – Salle des Rancy	--	1 000 €
Place Bir Hakeim – Baila Connigo	900 €	1 000 €
Place Simon Challande – Taverne Gutenberg	--	500 €
Place de la Croix-Rousse – Lerockepamort – Kraspek Myzik	1 500 €	1 500 €
Place Saint Paul – M.P.A	1 500 €	2 000 €
Place Saint Jean – MJC Vieux Lyon	1 300 €	1 000 €
Place Maréchal Lyautey – Orage Production	--	1 500 €
Indie & Electro Boulevard, Gerland – 69 – Culture / Future	--	6 000 €
Parc Aristide Briand - FATE	--	500 €
Place Belleville – Rezo 1901	--	1 000 €
Parc Roquette – Alliance 69	--	1 500 €
St Rambert – MJC St Rambert	--	1 000 €
Itinérant (Hôtel de Ville, Vergoin, Gerland) - LBS	--	1 000 €

2. Les modèles types de conventions susvisés sont approuvés.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. La dépense correspondante au Conservatoire à rayonnement régional de Lyon, pour un montant de 3 000 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENCULT, opération EVENETE, ligne de crédit n° 84763, nature 65548, fonction 024, chapitre 65.

5. Le reste de la dépense, pour un montant de 25 800 euros, sera prélevé sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENCULT, opération EVENETE, ligne de crédit n° 44007, nature 6574, fonction 024.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN